

Notre précarité c'est leurs profits!

Tract des Fédérations Sud-PTT et Sud-Etudiant

Pourquoi ce tract?

Ce tract a été réalisé par deux fédérations de l'union syndicale Solidaires, Sud PTT et Sud Etudiant.

De plus en plus d'étudiant-e-s sont obligé-e-s de mener de face leurs études et un travail pour survivre. Un des principaux employeurs, hormis la restauration rapide, étant les centres d'appels, nous avons décidé d'écrire en commun ce tract afin de rompre l'isolement médiatique de la montée de la précarité des jeunes étudiant-e-s ou des salarié-e-s des centres d'appels.

Pour nous, face à la montée du travail précaire, il n'y a qu'une solution : LA LUTTE !

La précarité est, depuis des années, l'outil principal des patrons pour imposer leurs choix et réaliser toujours plus de profits. Avec un taux de chômage à 8 %, le coût de la vie qui explose et les minimas sociaux (assedics, sécu...) qui baissent, les salarié-e-s n'ont pas les moyens de refuser un seul contrat, même les plus précaires. Du coup, ce sont les conditions de travail de toutes et tous qui se dégradent : heures supplémentaires non payées, rendements intenable, temps partiels imposés – notamment pour les femmes –, augmentation du temps de travail sans augmentation de salaires, chantage à l'emploi...

Aujourd'hui la précarité, dans toutes les entreprises, se traduit par le recours systématique aux CDD, à l'intérim, aux contrats de mission, aux contrats « extra », aux « contrats à terme incertain ». Les salarié-e-s deviennent les variables d'ajustement pour garantir toujours plus de profits : salariés kleenex, embauchés et licenciés au jour le jour, en fonction des besoins. Même l'Etat fait le choix de recruter de plus en plus de personnels précaires (vacataires, contractuels...) et non des titulaires. A partir de là, trouver un logement, obtenir un prêt, construire sa vie quotidienne, tout devient plus difficile.

C'est l'incertitude permanente du lendemain et l'isolement. Quant à contester sa hiérarchie, se syndiquer ou faire grève... cela semble rester du domaine du rêve.

Croire que le CDI reste un rempart contre la précarité est devenu une illusion. La casse du Code du travail, le gel des salaires, la remise en cause des 35 heures, voilà les chantiers auxquels s'attèlent le patronat et le gouvernement. En faisant croire que la « rigidité » du marché du travail serait la cause du chômage, ils pensent nous faire avaler l'absurde pour privilégier leurs intérêts : « La vie, la santé, l'amour sont précaires. Pourquoi le travail échapperait-il à cette loi? »(1). Nous devons combattre cette vision de la vie car c'est notre travail et nos vies qui deviennent de plus en plus précaires, jamais leurs profits.

Face à cet isolement, pour conserver nos droits et en gagner de nouveaux, il est plus que nécessaire de s'informer, de discuter pour se retrouver et faire échec à toutes ces attaques.

(1)L. Parisot, présidente du MEDEF, le Figaro, 30/08/05



Précarité à tous les étages, étudiants

Etudiant-e-s:

Tout commence à l'inscription : 165! pour les Licences, 215! pour les Masters... en théorie. La mode est depuis des années, pour pallier au dés-engagement de l'Etat ou par idéologie, de faire payer aux étudiant-e-s des « frais annexes » ou « frais spécifiques ».

Derrière cette appellation, se cachent des frais d'inscription qui, bien qu'illégaux, sont pratiqués par la moitié des Universités. Il ne faut surtout pas hésiter à prendre contact avec nous pour les détecter et obtenir leur remboursement.

Ca se poursuit au logement : 151 000 logements disponibles en 2004 pour... plus de 2 000 000 étudiant-e-s. Pas la peine de s'éterniser là-dessus, tout le monde aura compris que les fameuses Cité-U ne couvrent même plus les besoins et que certaines sont dans un tel état que l'ancien directeur du CNOUS (office qui gère les Cité-U) déclarait qu'elles pouvaient être considérées comme « des taudis dangereux ».

Ensuite, le nerf de la guerre, l'argent. Le rapport Dauriac dénombrait en 1998 100 000 étudiant-e-s sous le seuil de pauvreté. A l'heure actuelle, ils/elles seraient entre 5 et 10% selon l'Observatoire de la Vie Etudiante. Par ailleurs 51% des étudiant-es travaillent au cours de l'année pour financer leurs études toujours selon l'OVE qui n'a pas été jusqu'à voir quel travail leur était réservé. Nous le savons tous : pénibles, sous-payés et précaires... Il est inutile de dire que le fait de mener en concurrence cursus universitaire et travail salarié ne favorise pas la réussite des études. Malgré cette réalité, les Universités mettent difficilement en place des aménagements capables de faciliter la situation

de ces étudiant-e-s victimes de leur statut social : multiplication du contrôle continu, difficulté d'accès aux cours et renforcement de la sélection notamment avec la LRU, professionnalisation et multiplication des stages sous-payés...

Pour compenser tout ça, l'Etat a créé il y a bien longtemps les bourses universitaires. A l'heure actuelle, le montant maximal annuel d'une bourse est de 3 800! , soit moins de 320! / mois, à peine le prix d'un loyer. Le compte n'y est évidemment pas, d'autant plus que tout est fixé par rapport au revenu des parents : que ce passe t'il dans le cas des ruptures familiales ?

Enfin, après tous ces obstacles vous avez réussi-e ? D'abord félicitation, vous êtes un-e des rares. La plupart des étudiant-e-s soit abandonnent leurs études, soit les raccourcissent : ils/elles en ont marre de mener de front deux vies. Mais rassurez vous, les difficultés ne s'arrêtent pas là. Avec un taux de chômage de près de 25%, les jeunes, même diplômé-e-s sont la catégorie de population la plus touchée par le chômage dont le taux est actuellement d'un peu moins de 10%.... Marre d'être jeune et dans la galère ? Nous aussi !

Face à tout ça, il est nécessaire de ne pas rester isolé-e-s, de s'organiser pour obtenir des améliorations substantielles de nos conditions d'études et de vie. SUD-Etudiant milite depuis sa création pour l'instauration d'un salaire socialisé pour la jeunesse. Il s'agit d'un revenu, financé par la solidarité (comme les retraites ou la Sécurité Sociale), c'est-à-dire en allant chercher l'argent où il se trouve (vous connaissez le CAC40 et les profits ?), qui permette à tous les jeunes de partir avec les mêmes chances face à leurs scolarités, indépen-



damment de leurs situations familiales. C'est tout simplement la reconnaissance pour les jeunes du statut de travailleur-se en formation.

- **Université gratuite**
- **Rénovation des logements existants et constructions à hauteur des besoins**
- **Augmentation des bourses en attendant l'instauration d'un salaire socialisé pour la jeunesse.**

Pire que pire.... oui ça existe avec le

Après les salaires hyper bas qui ne permettent jamais, ce qui oblige certains salarié-e ou étu simplement sous un pont. Après les contr CNE...) que sur la durée effective du travail Voici le management et la négociation à Goodyear, Bourgeois Découpage... la liste e vegarde de la compétitivité", les salarié-e-s passer à 38 ou 40 heures hebdomadaires payés de délocalisation. D'autre proposent soit Brésil avec le salaire local ou tout simplem des RTT (ce qui revient à travaillé 39H pa dégradants : ils font reculer les droits de tou nir sur ses intentions les années suivantes... **ront de payer pour participer à l'élabora**



liant-es salarié-es en première ligne.

Salarié-e-s centres d'appels:

250 000 salarié-e-s travaillent aujourd'hui dans un centre d'appel en France soit environ 0,75% de la population active. Sur ces 250 000, environ 60 000 travaillent dans un centre d'appels externalisé autrement dit chez un sous-traitant.

De nombreux patrons, économistes ou politiques se félicitent de la croissance et des perspectives de création d'emplois dans ce secteur. Mais derrière ce discours idyllique, la réalité quotidienne des salarié-e-s est beaucoup plus sombre.

Dans la majorité des centres d'appels les conditions de travail sont déplorables : non-respect du code du travail ou de la convention collective, flexibilité et précarité de plus en plus importantes, flicage incessant, stress, salaires dérisoires... Face aux attaques quotidiennes de nos



patrons, le gouvernement Sarkozy nous porte des coups anti-sociaux sans précédents : retraites, déremboursements de médicaments, casse des services publics, casse des 35H, non augmentation du SMIC de manière conséquente par rapport au coût de la vie... Chaque jour qui passe fait que l'ensemble des salarié-e-s s'appauvrit, ce qui nous oblige dans bien des cas à accepter n'importe quoi comme travail, comme contrat ou tout simplement comme conditions de travail...

Combien de salarié-e-s acceptent de faire des heures supplémentaires pour quelques euros supplémentaires ?

Dans les centres d'appels, les salarié-e-s connaissent le plus souvent l'ensemble de ces problèmes. Mais à cela s'ajoutent des petits plus qui font que ce travail est difficilement tenable après quelques années... Temps de travail très surveillé avec le plus souvent des heures supplémentaires non payées, chaque minute passée au téléphone est surveillée par un supérieur qui s'empresse de venir vous faire la morale si vous dépassez de quelques seconde votre temps d'appel ou votre temps de pause... En centre d'appel, votre temps, votre parole n'est plus libre : tout est chronométré, tout est épié et bien entendu enregistré...

Organisons la lutte

Les centres d'appels, ont longtemps été des « déserts syndicaux », laissant ainsi la « voie libre » aux attaques patronales. Il est vrai que les organisations syndicales sont souvent affublées d'une image vieillotte ou timorée surtout auprès des « jeunes » salariés. Mais aujourd'hui les syndicats sont pourtant, plus que jamais, une nécessité. Face aux décisions de nos patrons ou du gouvernement, il est crucial qu'une réponse collective organisée et permanente se fasse entendre de manière efficace afin que les salarié-e-s des centres d'appels conquièrent de nouveaux droits ...

C'est pourquoi le syndicat SUD, partout où il est présent, se bat pour que les droits des salarié-e-s soient respectés, se mobilise pour qu'une plateforme revendicative de tou-te-s les salarié-e-s des centres d'appels devienne un tremplin aux luttes afin d'obtenir des droits identiques.

Notre plate forme revendicative:

http://www.sudptt.fr/IMG/pdf/plateforme_revend.pdf

le MEDEF

mettent pas de vivre décemment, et qui n'augmentent pas le salaire d'un étudiant-e à vivre dans une voiture, une caravane ou tout autre contrats ultra précaires tant sur la durée (CDD, intérim, travail partiel...).

On est au chantage: Bosch, Sediver, HP, Doux, Fenwick, etc. la liste est longue. De plus en plus souvent, au nom de la "sauvegarde" des salarié-e-s acceptent le chantage de leur direction qui consiste à ne pas être payés 35 contre le maintien de quelques emplois menaçant soit un licenciement soit de travailler en Roumanie ou ailleurs (à la condition de baisser le salaire ou de perdre toute une partie du salaire payé 35H)... Ces sacrifices s'avèrent aussi inutiles que tous les autres... Il ne reste qu'une étape celle où ils nous demandent de leur donner la clé de leur fortune.

•Un CDI pour toutes et tous...

•1500! net par mois minimum, 150! tout de suite et le 13eme mois.

•10mn de pause par heure....

•Refus de l'élargissement des horaires et de la banalisation des tardifs.

•Compensation financière des heures travaillées après 19 heures.



Sud ? c'est quoi ?

Le syndicat SUD a été créé en 1989 dans les PTT (Poste et France Télécom) par un certain nombre de militant-e-s exclu-e-s de la CFDT. Leur volonté était de pratiquer un syndicalisme basé sur la transparence et la démocratie qui ne se résume pas à accompagner le patronat dans ses attaques contre les droits des salarié-e-s, un syndicalisme indépendant de tout parti politique qui ne soit pas muselé quelle que soit la couleur du gouvernement.

Nous sommes membres de l'Union Syndicale Solidaires avec des syndicats comme le SNJ (journalistes), le SNUI (impôts) ou SUD Rail.

S comme Solidaires

Notre conception du syndicalisme ne se limite pas à la défense des salarié-e-s de nos entreprises ou des étudiant-e-s de nos facs. Nous ne pouvons rester insensibles aux problèmes de société. Aussi nous impliquons-nous dans la lutte contre le chômage et la précarité. De même, nous participons activement à la lutte contre toutes les discriminations (racisme, sexisme, homophobie...).

Notre action est aussi interprofessionnelle. Nos 2 fédérations sont adhérentes à Solidaires, union syndicale regroupant des syndicats comme le SNUI, Sud Rail, Sud Michelin, Sud Aérien..

U comme Unitaires

A chaque occasion, nous essayons de réaliser l'unité syndicale la plus large possible, sur les revendications élaborées par les salarié-e-s / étudiant-e-s.

Pour Sud, c'est l'intérêt des salarié-e-s / étudiant-e-s qui prime. A l'éventuelle satisfaction d'être les seuls ou les premiers « sur le coup », nous préférons l'efficacité de l'unité syndical.



**REJOIGNEZ
SUD...**

D comme Démocratiques

A Sud, rien ne se fait, rien ne se décide sans les principaux intéressé-e-s. En interne, cela consiste à replacer nos adhérent-e-s au centre de la vie du syndicat. Tout le monde a son mot à dire, peut participer aux décisions et est libre de les appliquer ou non.

Cette démocratie s'applique aussi à notre intervention dans nos entreprises ou universités. Plutôt que d'asséner des vérités toutes faites et afin que chacun puisse toujours juger en toute connaissance de cause de la nécessité de se mobiliser et d'agir, nous nous efforçons de fournir les explications les plus complètes et les plus exactes possibles.

Prud'hommes 2008 : Toutes et tous concernés

Tous les 5 ans, 15 millions de salarié(e)s de droit privé et de chômeur(euses) sont appelé-e-s à élire les conseillers et juges prud'homaux.

Environ 200 000 salarié(e)s font, chaque année, appel à la juridiction prud'homale afin de faire respecter leurs droits et régler des injustices aux conséquences souvent dramatiques. Salaires non versés, contrats de travail inexistant, licenciements, discriminations, harcèlements..., le tribunal prud'homal est souvent le seul moyen de défendre ses droits, notamment en l'absence de syndicats dans l'entreprise.

Les prud'hommes pour de nombreux-euses salarié-e-s, représentent aujourd'hui le dernier rempart contre l'arbitraire patronal. Cette juridiction, unique en Europe, crée une jurisprudence novatrice, souvent favorable au salarié(e)s.

C'est pour ça qu'il est important de voter le 3 décembre prochain.

**VOTER SUD
C'est voter
SOLIDAIRES**

Pour nous joindre: Sud PTT ou SUD Etudiant : 25 / 27 rue des envierges 75020 Paris Tél: 0144621200 / Mail: sudptt@sudptt.fr ou www.sudptt.fr <http://www.sud-etudiant.org/>

Vous pouvez recevoir la brochure sur le travail de Sud étudiant ou encore le journal des centres d'appels de Sud PTT ainsi que la brochure de la convention collective des prestataires de services via une demande par mail.

